

La budgétisation sensible au genre : les finances publiques, levier d'égalité de genre au Maroc

Gender responsive Budgeting: Public Finance, a driver for Gender Equality in Morocco

ALAOUI El Batoule

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Salé

Université Mohammed V, Rabat

Laboratoire de Recherche en Management, Entrepreneuriat et Développement
Maroc

Date de soumission : 05/01/2026

Date d'acceptation : 02/03/2026

Pour citer cet article :

Alaoui. E. (2026) « La budgétisation sensible au genre : les finances publiques, levier d'égalité de genre au Maroc », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 3 » pp : 161- 178.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cette étude analyse la mesure dans laquelle la budgétisation sensible au genre (BSG) favorise la mobilisation des finances publiques au service de l'égalité de genre au Maroc. En intégrant la dimension genre au processus budgétaire, la BSG permet de réorienter les allocations budgétaires en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, renforçant l'efficacité et la gouvernance des finances publiques, la transparence et la reddition des comptes.

L'expérience marocaine en la matière a commencé en 2002, sur une initiative volontaire et s'est progressivement institutionnalisée et consolidée, devenant un processus obligatoire et irréversible. Cette trajectoire lui a permis d'atteindre un niveau de maturité avancée, passant des phases de plaidoyer, de sensibilisation et d'institutionnalisation aux phases d'opérationnalisation. Ainsi l'extension du nombre de départements ministériels couverts par le rapport genre, le lancement d'analyses genre sectorielles au niveau de départements ministériels tout comme les opérations de marquage genre du budget traduisent un tournant qualitatif de ce processus. La BSG est devenue un processus institutionnel majeur et effectif en faveur de l'égalité de genre au Maroc, qui renforce le suivi des engagements internationaux en la matière, l'aide à la décision et la redevabilité.

Mots clés : Égalité ; Genre ; Budget ; Public ; Dépenses.

Abstract

This study analyses the extent to which gender-responsive budgeting (GRB) mobilizes public finances in support of gender equality in Morocco. By integrating a gender perspective into the budgetary process, GRB allows for the reallocation of budgetary resources toward greater equality between men and women, while strengthening the efficiency of public spending and public financial governance, as well as transparency and accountability. Morocco's experience in this area began in 2002 as a voluntary initiative and has gradually become institutionalized and consolidated, becoming mandatory and irreversible. This trajectory has enabled GRB to reach an advanced level of maturity, evolving from advocacy, awareness-raising, and institutionalization phases to operationalization phases. The expansion of the number of ministerial departments covered by the Gender Report, the launch of sector specific gender analyses within certain ministerial departments, and the introduction of gender budget tagging all reflect a qualitative shift in this process. GRB has become a major and effective institutional process in Morocco for advancing gender equality, strengthening international commitments monitoring in this area, decision making and accountability.

Keywords: Equality; Gender; Budget; Public; Expenditure.

Introduction

La pandémie de la COVID 19 et les crises qui lui ont succédé ont fragilisé les finances publiques des Etats. Elles ont, en effet, creusé leur déficit budgétaire, alourdi leur dette et diminué leurs marges budgétaires. Elles ont aussi parfois obligé les gouvernements à réduire les crédits alloués à des secteurs tels la santé et l'éducation. Ces coupes budgétaires accentuent souvent les inégalités de genre.

Aujourd'hui, le contexte international est marqué par une croissance stable mais qui reste modérée et une persistance des risques, notamment géopolitiques et climatiques qui pourraient relancer les tensions inflationnistes et nécessiter de nouvelles politiques monétaires restrictives, politiques qui, de nouveau, freineraient la croissance économique et accentueraient davantage les inégalités de genre. Dans un tel contexte, il devient difficile pour les pays d'assurer un niveau de croissance élevé, inclusif et durable.

Parmi les facteurs aujourd'hui reconnus pour leur contribution à la réalisation d'une croissance durable, figurent la stabilité macroéconomique et la lutte contre les inégalités, notamment les inégalités de genre. La stabilité macroéconomique d'un pays dépend de son niveau d'endettement et de son déficit courant qui doivent être soutenables, mais aussi de la maîtrise de l'inflation et du déficit budgétaire. L'ensemble de ces éléments requiert le renforcement de la performance des finances publiques. Comme l'ont souligné Greiner, A. et Finckec, B. "an economy with a balanced government budget or a debt policy such that debt grows less than GDP always generates a higher long-term growth rate compared to an economy where the government runs permanent deficits so that public debt grows that same rate as all other variables"¹.

Par ailleurs, la problématique de l'égalité de genre est aujourd'hui reconnue, comme l'a souligné le Fond Monétaire International, comme une question macro-critique, étant donné qu'elle affecte les résultats économiques d'un pays. Cette institution internationale, tout comme d'autres institutions d'ailleurs, souligne que l'autonomisation économique des femmes est un levier de croissance économique, car elle contribue à l'augmentation de la production et à l'amélioration de la productivité². Les économies qui utilisent la force de travail des hommes et des femmes et leurs talents naviguent mieux dans un contexte international difficile incertain et en transformation.

¹ Greiner, A. & Finckec, B. (2014). Public Debt, Sustainability and Economic Growth: Theory and Empirics. Springer.

² FMI. (2018) Comment opérationnaliser les questions liées à l'égalité de genre dans le travail des pays ?

Or, selon la dernière édition du Global Gender Gap Report³, au rythme actuel de l'évolution de l'égalité dans les cent économies étudiées, il faudra encore attendre 123 ans pour atteindre la parité totale entre les hommes et les femmes au niveau mondiale et 135 ans pour atteindre la parité en termes de participation et d'opportunités économiques si les tendances actuelles se poursuivent.

Pour le cas du Maroc, deux facteurs pourraient augmenter le taux annuel de croissance du PIB de 0,2 à 1,95 point de pourcentage : la mise en œuvre de politiques visant à lutter contre les discriminations basées sur le genre en milieu de travail et l'amélioration du pouvoir de négociation des femmes au sein du ménage (« agency »)⁴.

Pour Budlender, D. & Hewitt, G.⁵, la solution macroéconomique pour réduire les inégalités réside dans la budgétisation sensible au genre. Il avait été reconnu, en effet, que les politiques publiques au niveau macroéconomique pouvaient réduire ou aggraver les situations d'inégalité entre les hommes et les femmes, notamment au niveau du « revenu, la santé, l'éducation et la nutrition, et peuvent améliorer ou détériorer les niveaux de vie de différents groupes de femmes et d'hommes ».

Ce processus devient donc nécessaire pour réduire les inégalités de genre, améliorer la budgétisation et contribuer à la réalisation d'un niveau de croissance plus élevé et durable.

Au Maroc, la budgétisation sensible au genre a été lancée dès 2002 et ce, dans le cadre de la réforme budgétaire axée sur les résultats, initiée en 2000. Cette réforme a offert à ce processus un cadre de mise en œuvre, notamment à travers la nouvelle structure de la nomenclature budgétaire et la recherche de l'efficacité et de la performance.

Dès lors se pose la question de la capacité du budget de l'Etat, par le truchement de la budgétisation sensible au genre, à réduire effectivement les inégalités de genre et renforcer l'autonomisation des femmes au Maroc. Pour répondre à cette question, une revue de littérature sur la budgétisation sensible au genre, un processus qui présente les finances publiques comme levier d'égalité de genre, sera présentée. Elle sera suivie de l'état d'avancement de ce processus en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes au Maroc. Ce processus rencontre toutefois un certain nombre de défis qui seront mentionnés au niveau de la conclusion.

³ The World Economic Forum. (2025). Global Gender Gap Report.

⁴ Ministère de l'Economie et des Finances. (2020) Rapport sur le Budget Axe sur Les Résultats Tenant Compte de l'Aspect Genre.

⁵ Budlender, D. & Hewitt, D. (2003). Engendering Budgets. A Practitioners' Guide to Understanding and Implementing Gender-responsive Budgets. Secrétariat du Commonwealth.

1. Soubassement théorique de la budgétisation sensible au genre

L'idée d'approcher les finances publiques et plus particulièrement le processus budgétaire avec une optique d'égalité de genre revient aux années 80, et plus particulièrement aux plaidoyers des féministes australiennes dont l'objectif était l'adoption d'une approche du budget intégrant la dimension d'égalité de genre. L'importance du budget sensible au genre a été reconnue, au niveau international, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995 et le Programme d'action des Nations Unies qui en est issu et qui recommande aux pays signataires d'intégrer une perspective de genre dans les prises de décision au niveau de leur budget.

Les publications sur le sujet remontent au début des années 2000. Il s'agit des travaux de chercheurs comme Budlender, D., Hewitt, G., Elson, D. et Mukhopadhyay, T. ainsi que Sharp, R.⁶. Selon Budlender, D.⁷, les initiatives budget genre interagissent avec la politique économique aux niveaux macro et microéconomique. Globalement, ces initiatives se basent sur le budget de l'Etat, instrument qui permet aux gouvernements de mettre en œuvre leur programme au niveau macroéconomique. Sur le plan microéconomique, « l'interaction se résume davantage à la manière dont la dimension de genre est intégrée dans les politiques et programmes des agences économiques des gouvernements ».

Aujourd'hui, cette approche a été adoptée par divers pays dans différents continents, aussi bien par des pays développés que des pays en voie de développement. La plupart des pays ont lancé une budgétisation sensible au genre (BSG) avec l'ambition d'intégrer la dimension genre dans les politiques publiques, favoriser la reddition des comptes des gouvernements par rapport à leurs engagements en faveur de l'égalité des sexes et réduire les inégalités à travers les budgets et les politiques publiques. Toutefois, l'état d'avancement de ce processus diffère d'un pays à l'autre.

1.1. La budgétisation sensible au genre

1.1.1. Définition de la budgétisation sensible au genre

Une des définitions de la BSG, les plus largement partagées, est celle du Conseil de l'Europe pour qui il s'agit d'une « évaluation des budgets fondée sur le genre, intégrant une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire et en révisant les recettes et les dépenses de façon à ce qu'elles puissent promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ».

⁶ Sharp, R. & Elson, D. (2008). Improving budgets: A framework for assessing gender responsive budget initiatives. Dans Terhadap Keijkapan Anggaran Di Indonesia (Gender Audit) Civic Education and Budget Transparency Advocacy. Editeurs: A Tasif et G Puti Renosari.

⁷ Budlender, D. (2011). A Global Assessment of Gender Responsive Budget Initiatives.

Pour Elson, D.⁸, Professeur émérite de sociologie et chercheure en étude de genre et développement social, la BSG ne vise pas à disposer d'un budget spécifique pour les hommes et un budget pour les femmes. Il ne s'agit pas non plus, ici, d'allouer 50% des dépenses aux femmes et 50% aux hommes. Il s'agit plutôt de disposer d'un budget où la dimension genre est introduite de façon transversale (« a budget in which gender has been mainstreamed⁹ »).

C'est une approche qui permet d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes à travers une réallocation des dépenses et une collecte des ressources de l'Etat en faveur de l'égalité.

Sharp, R.¹⁰ & Elson, D.¹¹ soulignent, dans leur article *Improving budgets: a Framework for Assessing Gender Responsive Budget Initiatives*, que les budgétisations sensibles au genre sont des stratégies qui modifient les procédures et les politiques publiques. Elles doivent refléter les priorités des hommes et des femmes de façon égale. Les dépenses et les ressources de l'Etat doivent être réorienter en tenant compte des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de revenu, de pouvoir de décision, de besoins de services et de responsabilité en matière de travail non rémunéré apporté à la famille ou à la société (« social responsibilities for care »). Selon Women's Budget Group, le principal think tank féministe du Royaume-Uni, la BSG est « un outil qui permet d'évaluer l'impact des budgets gouvernementaux (et d'autres politiques économiques) sur les inégalités entre les femmes et les hommes afin de promouvoir des politiques qui conduiront à une plus grande égalité ».

D'autres chercheurs dans le domaine ont, par la suite, adopté des définitions de la BSG qui sont quelque peu différentes, mais elles s'accordent toutes sur le principe de la BSG qui consiste à modifier l'allocation des dépenses et la collecte des ressources de façon à réduire les inégalités de genre.

1.1.2. Processus de la budgétisation sensible au genre

La BSG est une approche qui rejette la neutralité du budget de l'Etat en raison de ses effets différenciés sur les hommes et sur les femmes, comme le souligne Elson, D. Un budget « neutre » peut perpétrer des inégalités de genre ou les accentuer.

Les travaux empiriques, ont souligné plus tard, que la BSG est un processus qui dépasse le fait d'adopter des mesures symboliques ou de compléter des documents budgétaires par des annexes. Il est aujourd'hui communément admis qu'il s'agit d'intégrer la dimension genre,

⁸ Elson, D. (2019). The Routledge Handbook of Feminist Economics. [The Routledge Handbook of Feminist Economics](#)

⁹ Selon Diane Elson, le « Gender mainstreaming » signifie que la dimension genre est intégrée dans les politiques publiques et des programmes dès leur formulation en évitant d'avoir des politiques publiques en générale conjuguée à d'autres politiques pour l'égalité de genre.

¹⁰ Sharp, R. Hawke Research Institute for Sustainable Societies, University of South Australia, Australia

¹¹ Elson, D. Department of Sociology, Essex University, UK

notamment les besoins, les préoccupations et les intérêts des femmes et des hommes, des filles et des garçons lors de la formulation, de la planification, de l'exécution et de l'évaluation des politiques publiques.

Sharp, R. & Elson, D. ont montré que l'absence de la prise en compte de la dimension genre au niveau du processus budgétaire empêche de disposer d'une évaluation de l'impact de la fiscalité et des dépenses de l'Etat sur les relations de genre entre les hommes et les femmes. Ce processus suppose que la formulation du budget se base sur une analyse genre des dépenses publiques et des méthodes visant à accroître les ressources de l'Etat à travers une optique genre, identifiant les impacts sur les femmes et les filles, les hommes et les garçons¹².

Divers outils peuvent être utilisés pour effectuer une analyse genre. Elson, E. souligne que quel que soit l'outil utilisé, il est crucial d'adopter une évaluation familiale et une évaluation individuelle car au sein des ménages, les ressources, même lorsqu'elles sont partagées, ne sont pas réparties de manière inéquitable entre les hommes et les femmes. Ces évaluations sont essentielles pour la formulation d'un budget, ses ressources et ses dépenses : les crédits alloués à certains ménages seront orientés en tenant compte de la différence de répartition des revenus dans le ménage.

1.2. La BSG au service de l'amélioration des finances publiques et de l'efficacité des politiques publiques

Selon Budlender, D. & Hewitt, G.¹³, le choix de l'intégration de la dimension genre dans la programmation budgétaire s'explique par le fait que le budget est un des principaux outils techniques reflétant les choix politiques, sociaux et économiques d'un Etat. Il peut donc contribuer à réduire effectivement les inégalités de genre.

En outre, la BSG renforce l'efficacité des politiques publiques et améliore la gouvernance des finances publiques.

1.2.1. Renforcement de l'efficacité des finances publiques

L'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et de la qualité du service constitue un objectif majeur pour toute réforme de la gestion des finances publiques¹⁴. La BSG apparaît comme un levier d'optimisation du processus budgétaire. Stotsky, J. souligne d'ailleurs : « gender budgeting is just good budgeting »¹⁵.

¹² Elson, D. Gender mainstreaming and gender budgeting (preliminary draft). University of Essex, UK

¹³ Budlender, D. & Hewitt, G. (2003). Engendering Budgets. A Practitioners' Guide to Understanding and Implementing Gender-responsive Budgets.

¹⁴ Bosnic, M. (2015). Gender responsive budgeting.

¹⁵ Elson, D. (2019). The Routledge Handbook of Feminist Economics.

Les politiques publiques et les budgets y afférents ont des effets différenciés sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons, en raison des différences d'intérêts, de préoccupations et de besoins de ces catégories de population. Ignorer cette hétérogénéité conduit parfois à des politiques publiques qui renforcent les inégalités de genre et dont les objectifs ne sont pas tous atteints. En réorientant les dépenses publiques suivant les besoins sexospécifiques des populations ciblées, celles-ci accèdent aux biens et services offerts par les politiques publiques, réduisant ainsi les inégalités de genre, améliorant leur bien-être et renforçant l'efficacité et l'efficience de ces politiques. La BSG permet ainsi de réduire les inégalités et de rendre effective l'égalité de genre par le truchement du budget de l'Etat.

1.2.2. Approche participative et renforcement de la transparence

Pour Bendler, D. & Hewit, D.¹⁶, la BSG contribue à l'amélioration de la gouvernance des finances publiques en renforçant l'approche participative, la transparence et la reddition des comptes. La BSG permet, en effet, aux groupes tels ceux de la société civile, y compris les associations de femmes, d'être impliqués dans les prises de décisions. Elle permet, en outre, de disposer d'informations claires et lisibles sur les actions prises par le gouvernement impactant le budget. Aussi, l'élaboration et la publication régulière de données sur le budget de l'Etat et sur le suivi des allocations budgétaires en faveur de l'égalité de genre renforce cette transparence.

1.3. Éléments essentiels à la réussite d'une BSG¹⁷

Il n'y a pas, pour Bendler, D. & Hewit, D., de modèle unique de BSG. Ces deux conseillers et chercheurs en égalité de genre insistent sur la nécessité pour les pays de développer leur propre initiative et de se l'approprier et ce, afin que ce processus permette de répondre effectivement aux besoins des hommes, des femmes, des filles et des garçons du pays.

Une bonne compréhension du processus d'élaboration du budget, de sa mise en œuvre et de son évaluation est une étape cruciale avant tout lancement d'une BSG, car elle facilite l'identification des points d'ancrage de la dimension genre ainsi que les personnes, institutions ou groupes de personnes qui devraient être impliqués et leur niveau d'implication.

D'autres éléments sont indispensables à la mise en œuvre et à la réussite d'une BSG parmi lesquels figurent la volonté politique, la reconnaissance systématique de la contribution du

¹⁶ Budlender, D. & Hewitt, D. (2003). Engendering Budgets. A Practitioners' Guide to Understanding and Implementing Gender-responsive Budgets. Secrétariat du Commonwealth.

¹⁷ Elson, D. Gender mainstreaming and gender budgeting (preliminary draft). University of Essex, UK.

travail de non rémunéré des femmes, l'analyse genre et le rapport présentant une analyse de genre du budget dans son ensemble.

1.3.1. La volonté politique

La mise en œuvre d'une BSG est un processus long et complexe qui requiert un engagement politique, des modifications au niveau des lois et des politiques publiques ainsi que des changements au niveau des procédures de budgétisation et de collecte de données statistiques. Elle nécessite donc une volonté politique solide.

1.3.2. La reconnaissance systématique de la contribution du travail non rémunéré

Le travail non rémunéré a fait l'objet de définitions différentes, mais elles s'accordent toutes à montrer que ce travail comprend le travail de soin.

Dans la plupart des pays, le travail non rémunéré est encore largement pris en charge par les femmes. Le budget de l'Etat peut alléger ou alourdir ce travail pour les femmes. Des coupes budgétaires opérées dans le secteur de la santé, alourdissent le travail de soin effectué à la maison par les femmes. En effet, la baisse des subventions allouées aux hôpitaux, par exemple, peut les amener à réduire le séjour des malades, ce qui allonge la durée de leur convalescence à la maison et par conséquent augmente les heures de travail de soin apporté par les femmes à leur famille.

La mesure de ce travail devient donc essentielle. A cette fin, les pays ont recours à l'outil budget temps. Le budget temps permet de lister les activités des groupes de personnes ciblés par une étude pour disposer d'informations riches sur toutes leurs activités et le temps qu'ils y consacrent dans leur vie quotidienne.

1.3.3. L'analyse genre

L'analyse genre permet d'identifier les inégalités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons et ce, pour leur prise en compte lors de la formulation des budgets. Ce processus contribue au renforcement de l'efficacité des politiques publiques et de réduire les inégalités de genre. Elle offre également la possibilité d'identifier les facteurs qui freinent l'égalité de genre et les leviers d'action en faveur de cette égalité.

Cette analyse permet, au niveau micro, d'identifier les besoins sexospécifiques des femmes, des hommes, des garçons et des filles, les inégalités de genre et leur origine. Au niveau méso, elle permet d'identifier les inégalités de genre dans un secteur donné, leurs facteurs et les éventuels leviers à adopter pour réduire ces inégalités. Sur le plan macroéconomique, elle permet de distinguer par exemple les lois qui favorisent ou freinent l'égalité.

Les résultats de ces analyses permettent la prise en compte des inégalités de genre lors de la formulation des budgets, permettant ainsi de renforcer l'efficacité des politiques publiques et de réduire les inégalités dans les secteurs concernés.

Selon Alexander, P. & Baden, S.¹⁸, l'analyse genre des budgets requiert de disposer de données pour évaluer notamment la répartition du budget ou du personnel, les bénéficiaires et les effets sur les hommes et les femmes. Les données doivent porter, entre autres, sur l'utilisation des services, l'utilisation du temps, la santé, l'éducation et l'emploi et doivent être désagrégées par sexe.

1.3.4. Le rapport portant sur une analyse de genre du budget dans son ensemble

Ce rapport présente l'ensemble des dépenses et recettes publiques et permet de mieux saisir leurs impacts sur le bien être au niveau du pays concerné d'une part et les objectifs d'égalité pour lesquels les gouvernements se sont engagés d'autre part. Ce rapport devient donc un instrument de reddition des comptes en matière d'égalité de genre.

2. La BSG au Maroc

Le Maroc a lancé, dès 2002, la BSG en s'appuyant sur la réforme budgétaire axée sur les résultats, une réforme des finances publiques qui vise la performance et la reddition des comptes. Il s'est, en parallèle, engagé dans une voie vers l'égalité, comme en attestent les réformes légales et politiques en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes tel le Code du travail en 2003, le Code de la famille en 2004, le Code de la nationalité en 2007...

En outre, de nouvelles stratégies nationales et sectorielles visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes ont été lancées. Cette trajectoire vers l'égalité a été renforcée, par ailleurs, par l'adoption de la Constitution promulguée en 2011 et ses dispositions qui reconnaissent l'égalité au Maroc, entre les hommes et les femmes, et lui octroie un caractère obligatoire et irréversible.

Ces dispositions se sont traduites, au niveau institutionnel, notamment, par l'adoption des Plans Gouvernementaux pour l'Égalité.

Cette dynamique en faveur de l'égalité a été guidée par les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi qui insiste sur la nécessité d'intensifier les efforts en faveur de l'égalité hommes- femmes. Elle a été, en 2021, consacrée par les recommandations du Nouveau Modèle du Développement qui souligne le caractère crucial de l'accroissement de la participation des femmes dans les sphères économiques, politiques et sociales.

¹⁸ Bisilliat, J. & Verschuur, C. (2001). Les "budgets genre" : Gender Budgets". Genre et économie : un premier éclairage. Genève : Graduate Institute Publications

2.1. Cadre constitutionnel, légal, règlementaire et institutionnel de la BSG au Maroc

2.1.1. Sur le plan constitutionnel

En affirmant le principe d'égalité entre les hommes et les femmes et en visant l'amélioration de la gestion des finances publiques ainsi que le renforcement de la transparence et de la reddition des comptes, la Constitution de 2011 offre un cadre de mise en œuvre d'une BSG.

Plus spécifiquement, le préambule de cette Constitution et son article 19 instaurent le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et de la liberté. Elle accorde en effet une place particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de l'accès et de la jouissance de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. En outre, elle prône la lutte contre toutes les formes de discriminations, y compris celles liées au sexe de la personne.

2.1.2. Sur le plan légal

La Loi Organique relative à la Loi de Finances 130-13, promulguée en 2015, permet au Maroc d'institutionnaliser la réforme budgétaire axée sur les résultats, lancée plus tôt, de la renforcer et de lui octroyer un caractère obligatoire et irréversible.

Avec cette loi, la BSG devient également, obligatoire alors qu'elle a été lancée en 2002 comme une initiative volontaire. Aussi, son processus et principes s'en trouvent renforcés.

Cette loi stipule qu'à chaque programme doivent être associés des objectifs et des indicateurs qui permettent de mesurer l'atteinte des résultats escomptés. Ces indicateurs doivent tenir compte de la dimension genre.

D'un autre côté, ces indicateurs sont intégrés aux projets de performance de chaque département ministériel, puis transmis conjointement avec leurs projets de budget, à la commission parlementaire concernée.

Outre l'obligation de mettre en œuvre une BSG au niveau national, la Constitution rend également obligatoire la mise en œuvre d'une BSG au niveau territorial. Elle oblige, en effet, à une déclinaison des dépenses du budget général par programmes, régions et projets ou actions, renforçant, par la même, la transparence de la répartition des allocations budgétaires dans les territoires.

Cette obligation de prise en compte de la dimension genre au niveau des territoires est confortée par les lois organiques relatives aux collectivités territoriales, promulguées en juillet 2015, qui invitent l'ensemble des collectivités territoriales à tenir compte de la dimension genre d'une part lors de l'élaboration des objectifs de leurs programmes/ projets inscrits dans leur budget et

d'autre part, lors du choix des indicateurs, indicateurs qui permettront de faire le suivi des réalisations vers l'atteinte des objectifs.

Par ailleurs, cette Loi Organique des Finances a institutionnalisé le Rapport sur le Budget Axé Sur Les Résultats Tenant Compte de l'Aspect Genre, communément appelé « Rapport Genre » et rend obligatoire de le joindre aux documents accompagnant le projet de Loi de Finances transmis annuellement au parlement pour discussion et vote.

2.1.3. Sur le plan règlementaire

Le Chef du Gouvernement a souligné, à travers diverses circulaires, la nécessité de prendre en compte la dimension genre, lors de la formulation des budgets et programmes, spécialement au niveau des indicateurs qui permettent de suivre la réalisation des objectifs des programmes.

Aussi, a-t-il rappelé aux départements ministériels de prendre en compte cette dimension lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs stratégies et de poursuivre leurs efforts respectifs en faveur de la mise en œuvre du Plan Gouvernemental pour l'Égalité (PGE) III : 2023-2026 et de son axe « Maroc-Attamkine », Programme National Intégré pour l'Autonomisation Économique des femmes et des filles à l'horizon 2030.

Plus tard, dans sa circulaire (n°5/2025) relative à l'établissement des propositions de Programmation Budgétaire Triennale, pour la période 2026-2028, assorties d'objectifs et d'indicateurs de performance, il a invité les départements ministériels et les institutions publiques à fournir davantage d'efforts pour intégrer la dimension genre dans leurs projets, en leur associant des objectifs et des indicateurs de performance qui permettent le suivi de la réduction des inégalités femmes- hommes. Cette circulaire invite, en outre, ceux d'entre eux qui disposent d'une analyse genre de tenir compte des recommandations qui en sont issues dans leurs projets de performance. Le Chef du Gouvernement incite, ainsi, ces départements et institutions à tenir compte des besoins sexospécifiques des femmes et des hommes dans l'élaboration de leurs projets.

2.1.4. Sur le plan institutionnel

Le Nouveau Modèle de Développement, publié en 2021, propose un référentiel de développement nouveau pour le Maroc, guidé par différents axes de transformation, tant aux niveaux économique et humain que territorial. Parmi les recommandations formulées, figure la nécessité de consolider les efforts en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, en raison notamment du gain supplémentaire de croissance qu'ils pourraient apporter à l'économie nationale, un gain allant de 0,2 à 1,95 % en termes de PIB.

Par ailleurs, plusieurs stratégies nationales visant l'égalité de genre ont été mises en œuvre, telles la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité entre les Sexes lancée en 2006, puis le premier Plan Gouvernemental pour l'Égalité (PGE) en 2012, suivi du deuxième PGE en 2017 qui a permis de lancer le PGE territoriale. Ce dernier plan est basé sur l'élaboration de diagnostics territoriaux et la conduite d'analyses sur les disparités de genre au niveau des régions.

Le dernier programme, le PGE III (2023-2026) vise l'autonomisation et le leadership des femmes, la protection et le bien-être ainsi que les droits et les valeurs en s'appuyant sur le programme d'autonomisation économique et de leadership, celui relatif à la prévention et à la protection pour l'instauration d'un environnement protecteur des femmes et le programme de promotion des droits des femmes et de lutte contre les discriminations et les stéréotypes.

Il importe de souligner que le PGE III a permis la création, par décret n°2.22.194, du Comité National pour l'Égalité entre les Sexes et l'Autonomisation des femmes dans lequel siègent notamment 34 départements ministériels, 12 institutions nationales, des collectivités locales, le secteur privé et la société civile et ce, pour une meilleure opérationnalisation de ce plan et des résultats effectifs en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité de genre, dépassant ainsi les objectifs de plaidoyer traditionnellement adoptés.

D'autre part, une structure dédiée à la BSG, le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre du Maroc, a été créé au sein du Ministère de l'Économie et des Finances. Ce centre accompagne les départements ministériels et les collectivités territoriales dans la mise en place effective et le suivi de la BSG.

2.2. Réalisations en matière de budgétisation sensible au genre au Maroc pour une égalité effective entre les hommes et les femmes

Depuis son lancement par le Ministère des Finances et de la Privatisation (devenu plus tard le Ministère de l'Économie et des Finances), en partenariat avec le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (devenu plus tard ONU Femmes), la BSG au Maroc a enregistré d'importantes réalisations et ce, au-delà des avancées sur les plans légal, réglementaire et institutionnel précitées. Ainsi, le rapport genre est élaboré annuellement et joint aux documents transmis avec le projet de Loi de Finances de l'année au Parlement. Des analyses genre de départements ministériels ont été lancées au même titre que le marquage des allocations budgétaires qui permet de suivre et d'évaluer les dépenses du budget de l'Etat qui visent l'égalité et l'autonomisation des femmes. Aujourd'hui, les efforts fournis par toutes

les parties prenantes et le travail de longue haleine ont donné leur fruit au Maroc : la dimension genre est désormais ancrée dans la culture budgétaire.

2.2.1. Rapport sur le Budget Axé sur les Résultats Tenant Compte de l'Aspect Genre

Ce rapport, élaboré par le Ministère de l'Economie et des Finances et plus particulièrement par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières, était au début de son lancement, en 2006, un document de sensibilisation et de plaidoyer sur les questions d'égalité hommes-femmes dans les politiques publiques et ce, sur la base de données budgétaires. Il est devenu au fil des années et depuis son institutionnalisation par la Loi Organique des Finances, un rapport qui retrace d'une part les efforts des départements ministériels en matière d'égalité à travers leurs programmes et budgets, tout en continuant d'assurer le plaidoyer en faveur de la réduction des inégalités hommes-femmes. Ce rapport, préparé de façon participative, met en exergue, d'autre part, les questions macro-critiques de l'égalité de genre au Maroc, comme les enjeux économiques liés à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, le coût économique des inégalités de genre sur le marché du travail au Maroc ou encore les effets de la pandémie de la COVID-19 sur les inégalités de genre au Maroc. Enfin, il comprend des annexes statistiques où des indicateurs traduisent l'état d'avancement de l'égalité au Maroc, tel le taux d'accès des hommes et des femmes, des filles et des garçons aux services publics (éducation, santé, emploi...) ainsi que le pourcentage des femmes aux sein des administrations publiques et leur part dans les postes de responsabilité par département.

2.2.2. Analyse genre sectorielle

L'analyse genre sectorielle est considérée comme l'un des prérequis pour la réussite d'une BSG, et plus précisément, son point de départ. Elle est d'autant plus recommandée depuis la circulaire du chef du Gouvernement invitant les départements ministériels à réaliser des diagnostics sectoriels sensibles au genre.

Différents départements se sont dotés d'analyse genre. Les premières analyses genres sectorielles ont été lancées en 2022-2023 par des départements ministériels, soutenus par le ministère chargé des finances. Divers départements ministériels ont élaboré aujourd'hui une analyse genre à l'instar du département chargé des finances, celui chargé de la justice ou encore le Département de la Réforme de l'Administration. D'autres départements ministériels ont rejoint cette dynamique comme le département chargé du transport et de la logistique dont l'analyse genre sectorielle, en cours de finalisation, a porté sur le secteur du transport en milieu rural, le ministère chargé de la réforme de l'administration qui s'est plutôt concentré sur les

aspects liés à la transformation numérique de l'administration publique et le département de l'habitat et de la politique de la ville¹⁹.

2.2.3. Marquage des ressources allouées à l'égalité homme- femme et à l'autonomisation des femmes

Le marquage des ressources allouées à l'égalité de genre (mentionné parfois sous le terme étiquetage genre du budget ou codage genre du budget) est aujourd'hui reconnu comme étant un dispositif important de la BSG. Il s'agit ici d'un processus complexe qui permet d'identifier et de suivre l'évolution des allocations budgétaires qui permettent de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons et d'assurer l'autonomisation des femmes et des filles. Il facilite ainsi la mesure de la conformité des engagements du Maroc, en matière de lutte contre les inégalités de genre et d'autonomisation des femmes avec les efforts y afférant du gouvernement. Ainsi, les ressources allouées à la réalisation de l'Objectif pour le Développement Durable 5 (ODD5) « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » sont retracés, notamment sa cible 5.c.1 « la proportion des pays dotés de systèmes permettant un suivi transparent des ressources allouées à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes ».

Le projet de marquage genre au Maroc, a été d'abord lancé en 2022, par le Ministère de l'Économie et des Finances, en partenariat avec ONU Femmes. Sa mise en œuvre a démarré en 2024 avec deux départements pilotes, le département de la Jeunesse et le département de l'Éducation Nationale et du Préscolaire puis étendu plus tard à d'autres départements.

Pour le département de la jeunesse, à titre d'exemple, le marquage budgétaire a permis de conclure que le programme portant sur la jeunesse, l'enfance et les femmes, est un programme sensible au genre avec près de 81% de son budget dédié à l'égalité. Pour les deux autres programmes de ce département, les programmes relatifs au pilotage et à la gouvernance, la part des allocations budgétaire dédiée à l'égalité dans leur budget global avoisine les 51%.

Aujourd'hui, le processus de marquage genre se poursuit avec l'appui du Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre relevant du Ministère de l'Economie et des Finances et plus particulièrement la Direction du Budget.

¹⁹ Ministère de l'Economie et des Finances. (2025). Rapport Sur Le Budget Axe Sur Les Résultats Tenant Compte De L'Aspect Genre, joint au Projet de Loi de finances 2026.

Conclusion

Cette étude vise à analyser dans quelle mesure la budgétisation sensible au genre (BSG) permet de mobiliser les finances publiques au service de l'égalité de genre au Maroc et de l'autonomisation des femmes au Maroc. Elle montre comment, avec la BSG, les pouvoirs publics marocains ont intégré une perspective genre au cycle budgétaire marocain.

Loin d'être un simple engagement normatif, ce processus s'est consolidé progressivement au fil des années au Maroc et est devenu un instrument de programmation et d'évaluation genre des politiques publiques. Sur le plan institutionnel, la BSG est passée d'un processus purement volontaire à un processus institutionnalisé, obligatoire et irréversible, imposant notamment aux départements ministériels d'associer à leurs programmes des objectifs et des indicateurs sensibles au genre qui permettent de suivre les réalisations des programmes en faveur de la réduction des inégalités de genre. Il a aussi institutionnalisé le Rapport sur le Budget Axé Sur Les Résultats Tenant Compte de l'Aspect Genre qui couvre désormais plus d'une trentaine de départements et entités ministériels, contre 5 ministères initialement. Aussi les analyses genre sectorielles ont été lancées dans des départements ministériels, ce qui permet à ces départements de se doter d'un diagnostic genre et d'élaborer leur feuille de route respective pour l'égalité. Cette dynamique a été consolidée avec l'adoption d'un système de marquage genre et son adaptation à la spécificité de la gestion budgétaire marocaine, pour mieux suivre et évaluer les dépenses publiques affectées à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Aussi, la volonté politique et les efforts continus fournis par les départements ministériels engagés, notamment le ministère chargé des finances et les autres parties prenantes, permettraient de poursuivre la réduction des inégalités de genre et de renforcer l'autonomisation des femmes au Maroc.

L'évaluation Public Expenditure Fiscal Accountability (PEFA) Genre²⁰ adoptée par le Maroc à sa propre initiative et conduite par le Fond Monétaire International dans le cadre de la troisième évaluation du système de gestion des finances publiques au Maroc mettent en avant des avancées significatives aussi bien au niveau législatif, qu'institutionnel, confirmant l'engagement du Royaume en faveur de l'égalité de genre et le potentiel de la BSG en matière de réduction des inégalités hommes-femmes au Maroc.

²⁰ Selon le guide à l'intention des équipes d'évaluation du secrétariat PEFA, le cadre PEFA genre permet de « faciliter le recueil d'informations permettant d'évaluer dans quelle mesure les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) d'un pays répondent aux besoins particuliers des hommes et des femmes et promeuvent activement l'égalité des sexes ».

Ce potentiel de la BSG, qui peut être considéré comme transformateur, reste, toutefois, quelque peu limité par un certain nombre de contraintes, dont la disponibilité de données statistiques sensibles au genre, plus fines et plus détaillées. En dépit des efforts et des progrès réalisés jusqu'à présent en la matière, la disponibilité de données plus détaillées et plus régulières, au niveau local, en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, reste cruciale pour la réussite des analyses genre et le renforcement de la BSG au niveau local. Les enquêtes nationales sur l'utilisation du temps, à titre d'exemple, permettent de suivre l'évolution de la répartition sociale du travail entre les femmes et les hommes au sein de la famille et d'identifier les freins aux activités rémunérées des femmes et à leur autonomisation. Les données sur la violence à l'encontre des femmes devraient être publiées plus régulièrement...

Il est aussi suggéré aux départements ministériels qui ne se sont pas encore dotés d'analyse genre, de fournir davantage d'efforts afin de palier à cela, bien que ces analyses soient généralement très couteuses et soulèvent, une fois encore, la problématique du financement de l'égalité qui se pose, au niveau international, depuis des décennies. Ces analyses leur permettront de réorienter des allocations budgétaires de façon à apporter des réponses plus adéquates aux besoins sexospécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons et renforcer l'efficacité de leurs politiques publiques d'une part. Elles seront, d'autre part, à la base de leur feuille de route respective pour l'égalité. L'action de ces départements pour rattraper leur retard en la matière devient par conséquent cruciale. Aussi, le Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre est appelé à poursuivre son accompagnement pour ces départements ministériels. Enfin, il importe d'intensifier les efforts fournis pour un ancrage territorial de ce processus et ce, pour réduire de façon durable les inégalités de genre et renforcer l'autonomisation des femmes au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

- Bisilliat, J. & Verschuur, C. (2001). Les “budgets genre” : Gender Budgets”. Genre et économie : un premier éclairage. Genève : Graduate Institute Publications
- Budlender, D. (2011). A Global Assessment of Gender Responsive Budget Initiatives.
- Budlender, D. & Hewitt, D. (2003). Engendering Budgets. A Practitioners’ Guide to Understanding and Implementing Gender-responsive Budgets. Secrétariat du Commonwealth.
- Elson, D. (2008) *Improving budgets: A framework for assessing gender responsive budget initiatives*. Dans l’ouvrage: Terhadap Keijakan Anggaran Di Indonesia (Gender Audit) *Civic Education and Budget Transparency Advocacy*. Editeurs: A Tasif et G Puti Renosari.
- Elson, D. (2019). *The Routledge Handbook of Feminist Economics*.
- Ministère de l’Economie et des Finances (2020). *Rapport sur le Budget Axe sur Les Résultats Tenant Compte de l’Aspect Genre. Maroc*
- Secrétariat PEFA. (2020). *Guide à l’intention des équipes d’évaluation*. Washington, DC.
- Sharp, R. & Elson, D. (2008). Improving budgets: A framework for assessing gender responsive budget initiatives. Dans Terhadap Keijakan Anggaran Di Indonesia (Gender Audit) *Civic Education and Budget Transparency Advocacy*. Editeurs: A Tasif et G Puti Renosari.